



Formats ouverts / Formats propriétaires

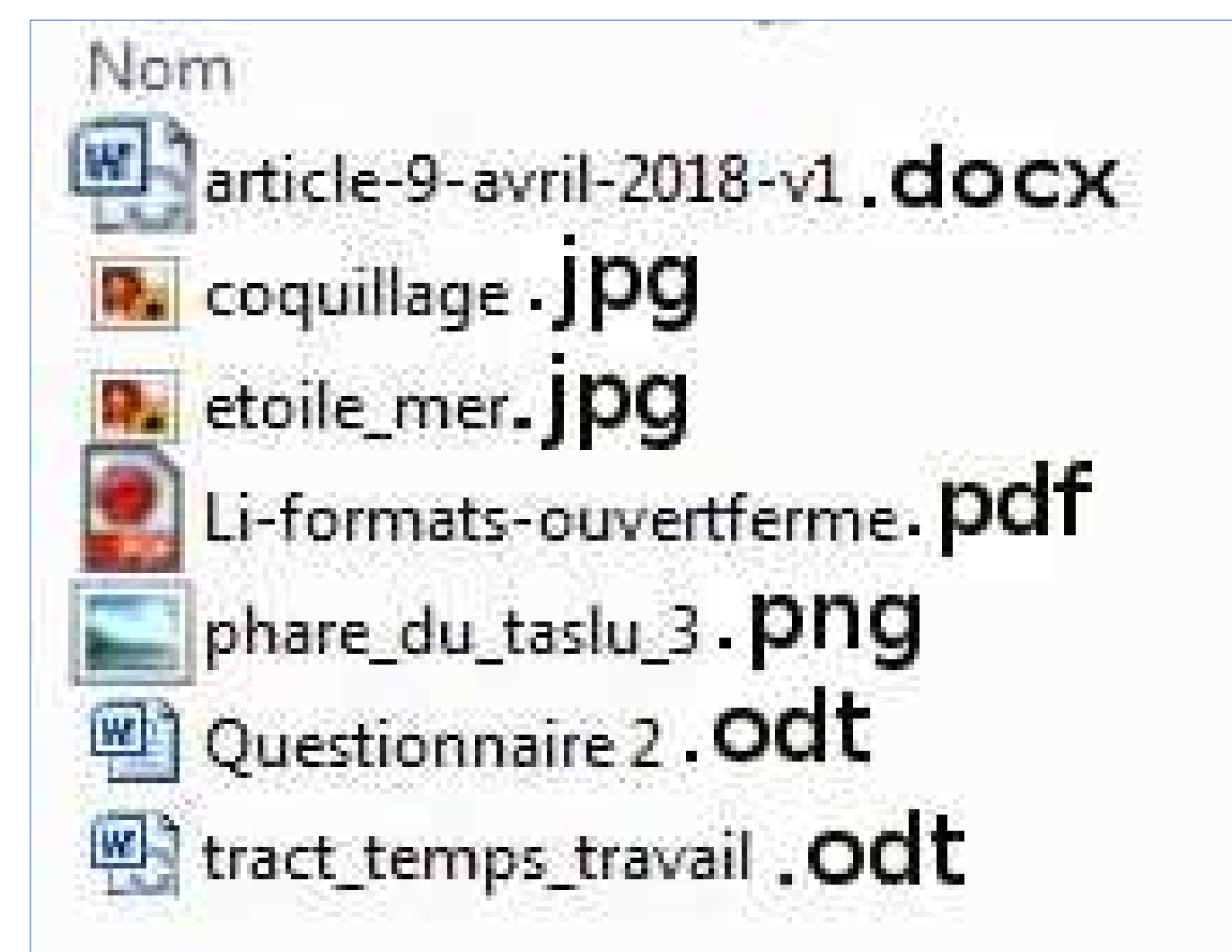
Des formats ouverts pour lire tous les fichiers, aujourd'hui et demain

Format : dans quelle langue tu écris ?

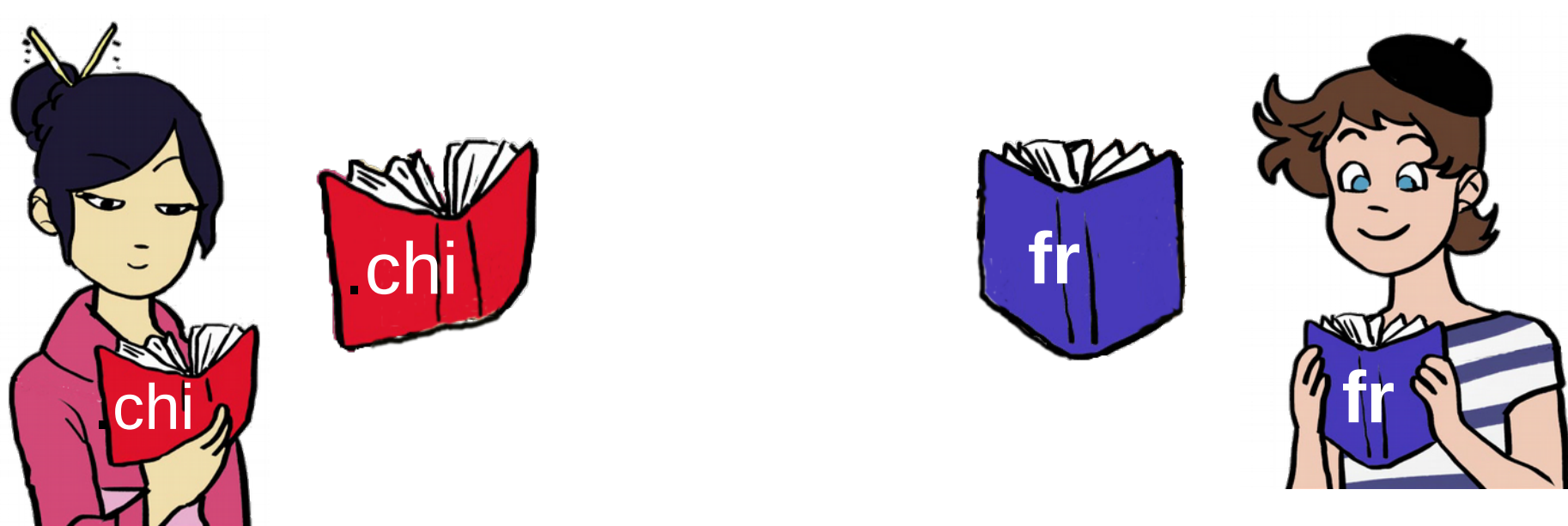
Format : structure des informations contenues dans le fichier

Un fichier qui contient du texte n'est pas organisé comme un fichier de musique ou un fichier qui contient de la vidéo. Définir un format, c'est définir des règles pour structurer le contenu. Ces règles permettent d'écrire et de lire le fichier. C'est un peu comme la grammaire, l'orthographe d'une langue que vous devez connaître pour lire ou écrire dans cette langue..

On reconnaît le format aux trois lettres qui suivent le point après le nom du fichier ou à l'icône utilisée pour le représenter, comme une étiquette indiquant dans quelle langue est écrit un livre



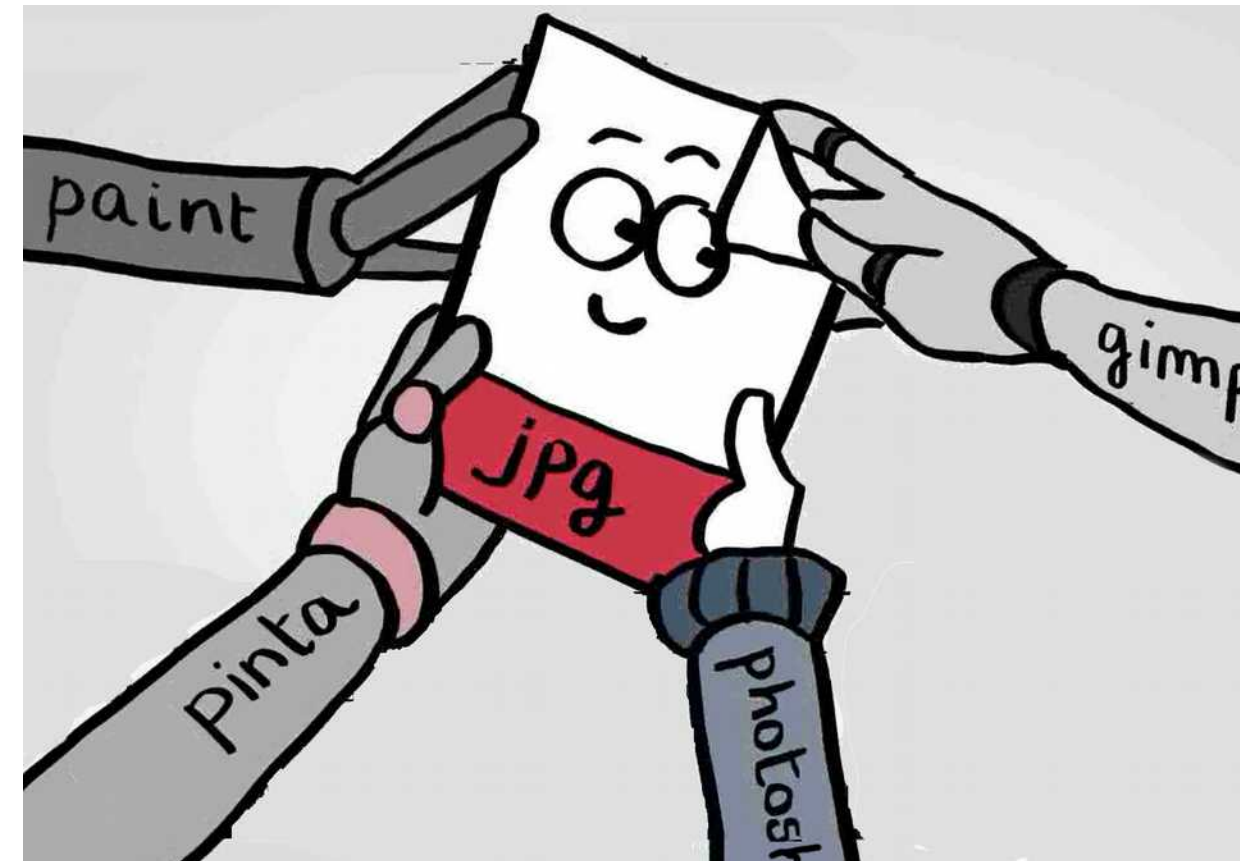
Remarque : Windows ayant la désagréable habitude de ne pas afficher ces trois lettres par défaut, nous conseillons de modifier les préférences d'affichage pour les faire apparaître..



Format ouvert = accessible à tous.

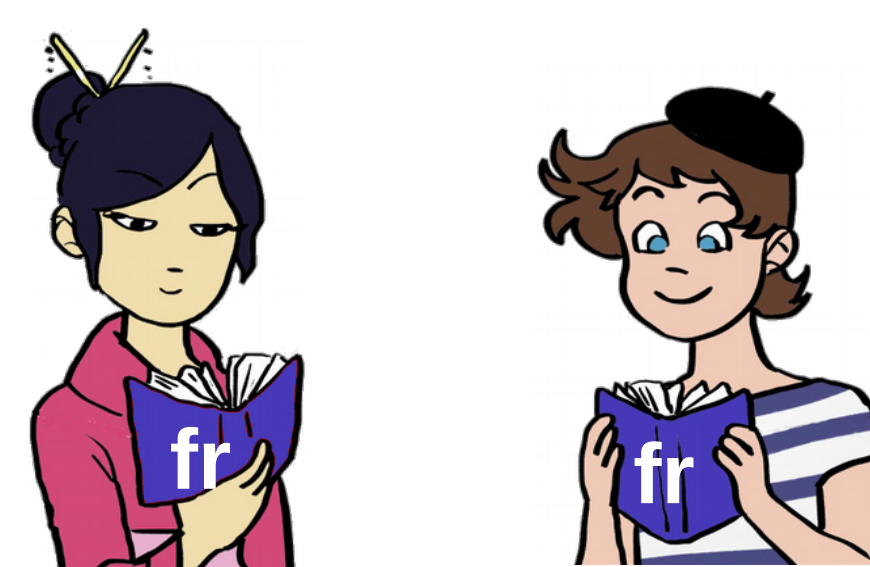
Un format est dit ouvert quand toutes ses caractéristiques techniques sont publiques.

L'intérêt d'un format ouvert, c'est qu'il est **accessible à tous** et **pérenne dans le temps**. Dans cinquante ans, votre fichier sera toujours lisible., indépendamment des choix futurs de l'éditeur du logiciel avec lequel vous avez créé votre fichier.



De la même façon qu'une personne peut lire un livre écrit dans une langue étrangère si elle en connaît les règles, un fichier écrit dans un format ouvert peut être lu par différents logiciels car l'éditeur de celui-ci a tous les éléments nécessaires pour lire correctement le fichier. Par exemple de nombreux logiciels sont capables d'afficher les photos au format .jpg qui est un format ouvert.

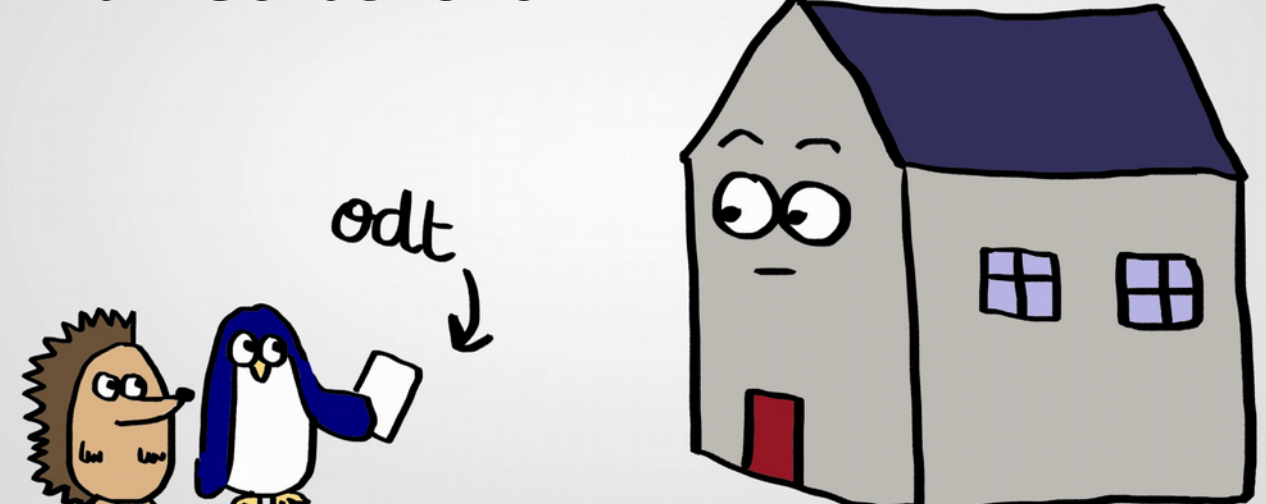
Remarque : Les formats ouverts ne sont pas nécessairement les plus utilisés. De fait, le format .doc pour un fichier texte est un format propriétaire de l'éditeur Microsoft, il n'est pas ouvert mais il est très utilisé. Changer de format demande un certain effort.



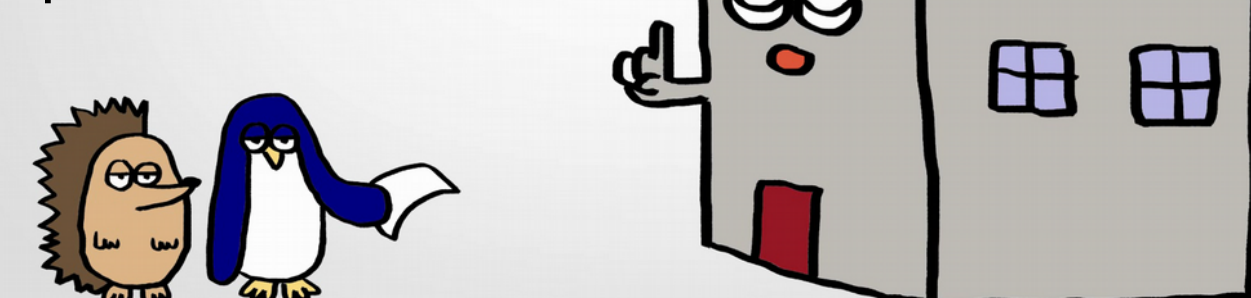
En France, il existe un référentiel des formats ouverts, défini par l'administration : le RGI, référentiel général d'interopérabilité.

(<http://references.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/ReferentielGeneralInteropabilite2.pdf>)

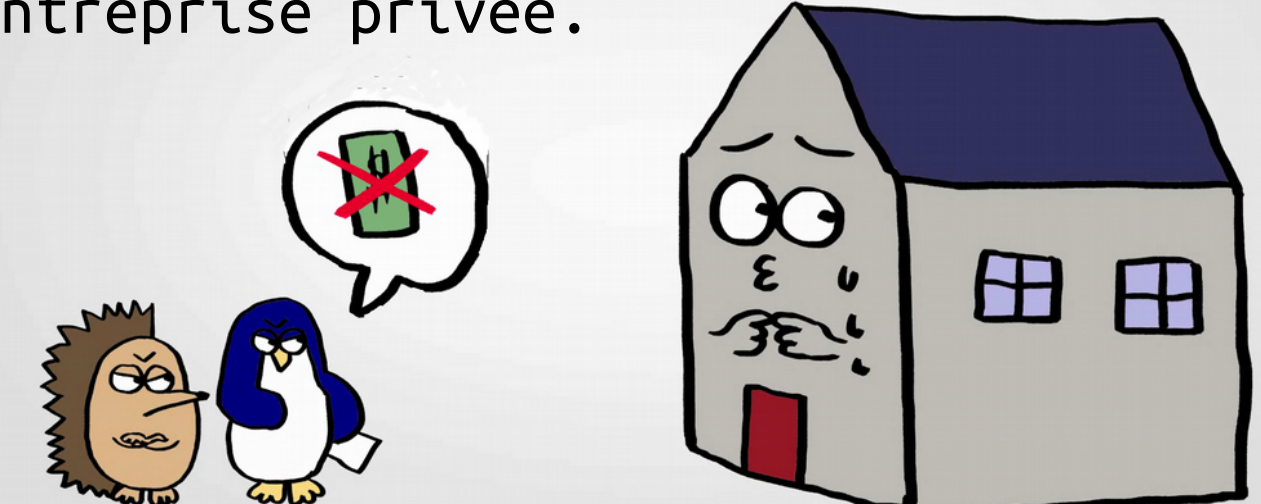
Quand vous envoyez un document à une administration, utilisez donc un format ouvert



Réciproquement, si une administration vous écrit et qu'elle utilise un format propriétaire ...



Faites-lui remarquer : une administration n'a pas à privilégier une entreprise privée.



La vidéo

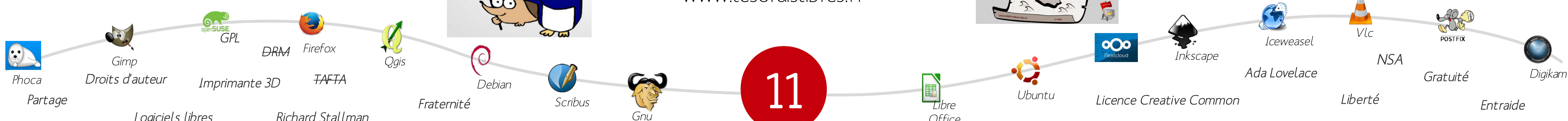
Pour aller plus loin sur les formats



Disponibles sur www.lesordislibres.fr

Le jeu

Pour savoir si un format est ouvert



www.lesordislibres.fr

Les Ordres libres

V4.0 2018 licence CC-BY-SA, LGPL